

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 16

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 mars 2025

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - Mme Florence GUTH - M. Jean-Luc GWISS
Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG - Mme Agnès KAMMERER - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ
M. Alain KEITH - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER
M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER - Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- Mme Aurélia HEINRICH avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- M. Steve FUHRMANN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

3. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) DU BUDGET 2024.

Rapporteur : M. Jeannot KLEIN

Pour délibérer sur ce point de l'ordre du jour, le Conseil Municipal désigne M. Jeannot KLEIN, Adjoint au Maire, comme président de séance. Le Maire quitte la salle.

Monsieur KLEIN rappelle que la Commission des finances a examiné les comptes dans sa réunion du 27 février 2025.

L'assemblée, après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique du Budget Principal de l'exercice 2024, arrête comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024 (I B1)					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 045 874,46	1 229 892,10	3 275 766,56
	Recettes réalisées (1)	B	1 254 436,63	1 311 485,34	2 565 921,97
	Restes à réaliser	C	0	0	0
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 732 485,55	1 423 355,85	3 155 841,40
	Dépenses réalisées (1)	E	1 133 250,74	859 507,17	1 992 757,91
	Restes à réaliser	F	244 729,28	0	244 729,28
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B - E	121 185,89	451 978,17	573 165,06
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-313 388,91	193 463,75	-119 925,16
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-192 203,02	645 441,92	453 238,90
Différence entre les restes à	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-244 729,28	0	-244 729,28

réaliser					
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G+H+I	-436 932,30	645 441,92	208 509,62

I. **Résultat de l'exercice 2024 (I B2) :**

- ♦ Section de fonctionnement : + 121 185,89 €
- ♦ Section d'investissement : + 451 978,17 €
- ♦ Total cumulé : + 573 164,06

II. **Résultats antérieurs reportés (IB2) :**

- ♦ Section d'investissement : -313 388,91 €
- ♦ Section de fonctionnement : + 875 794,79 €
- ♦ Total cumulé : + 562 405,88 €

III. **Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement) 2024 (IB2):**

- ♦ Déficit d'investissement : -192 203,02 €.
- ♦ Excédent de fonctionnement : + 645 441,92 €.
- ♦ EXCEDENT GLOBAL DES COMPTES : + 453 238,90 €

A noter que :

- Les restes à réaliser (RAR) en dépenses d'investissement s'élèvent à 244 729,28 €.

IV. **Résultats cumulés de l'exercice 2024 (IB1) :**

- ♦ Déficit d'investissement : - 436 932,30 € (dont 244 729,28 € de dépenses d'investissement en RAR).
- ♦ Excédent de fonctionnement : + 645 441,92 €.
- ♦ Total cumulé : + 208 509,62 €

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 présenté et arrêté comme ci-dessus.
 - statuant sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice 2024,
 - constatant que le Compte Financier Unique présente un excédent cumulé dans la section de fonctionnement d'un montant 645 441,92 € et d'un déficit d'un montant de -436 932,30€ dans la section d'investissement,
- **DECIDE** d'affecter à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du budget 2025 la somme de 436 932,30 €.
- **DECIDE** d'affecter à l'article 002 « Excédent de fonctionnement reporté » du budget 2025 la somme de 208 509,62 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme.

Le Président, **Francis WOLF**, maire.



Le (la) secrétaire de séance, **Caroline KIEFFER-MARTZ**, adjointe
au maire.

